Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202606-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Mai 2026

N°27.05.2026.06

OBJET :

Désignation du représentant au conseil de vie sociale du DIME Rosbriant

Date de convocation :
21 Mai 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	4
Nombre de pouvoirs :	4

Vote :	
Pour :	29
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FÉREC, Maire

Etaient présents : M FÉREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme ROCHETTE Juliette, M CAM LE NY Maël, Mme DUMOULIN Murielle, M LE SAUX Quentin, M PERROT Jean-Claude, Mme NOYON Claudine, M RÉCAMIER François, M GAKIERE Fabrice, M CLOAREC Jean-Paul, M BÉNÉAT Stéphane, M ALLAIN Frédéric, Mme MICHAUD Sabine, M DRÉAU Sylvain, Mme BOMANS Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, Mme RIOU Marjorie, Mme DAO Aurélie, Mme LE BELLEC Joane, Mme KURNAZ Melisa, Mme MAO Steren.
Etaient absents excusés : M GESTIN Philippe, Mme COCOUAL Marie-Laure, M PETIT Frédéric, M KWIECINSKI Mathieu.
Pouvoirs :
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M LE MEN Bruno
Mme COCOUAL Marie-Laure donne pouvoir à M GAKIERE Fabrice
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
M KWIECINSKI Mathieu donne pouvoir à M LE SAUX Quentin.

Mme ZARADER Valérie a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante que conformément à Article L2121-33 du code général des collectivités locales (CGCT), Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.
Cette désignation s'effectue à la suite de chaque renouvellement partiel ou total de l'assemblée délibérante pour la durée du mandat.
Il est proposé de désigner un membre titulaire et un membre suppléant sachant que le membre suppléant ne peut siéger et être présent à la séance qu'en l'absence du membre titulaire.

Le DIME Rosbriant (Dispositif Intégré Médico-Éducatif) est un établissement médico-social, géré par Les genêts d'Or, implanté sur le territoire communal, spécialisé dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en situation de handicap. Il propose des prises en charge éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adaptées, en lien étroit avec les familles, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux.

Par son action, le DIME Rosbriant contribue pleinement à la politique locale de solidarité, d'inclusion et d'accès aux droits, en favorisant le développement, l'autonomie et l'intégration sociale des jeunes accompagnés. À ce titre, il entretient des relations étroites avec la Ville de Briec, tant par son ancrage territorial que par les coopérations mises en œuvre avec les services municipaux et les partenaires locaux.

Le conseil de vie sociale du DIME constitue l'instance de gouvernance de l'établissement. Il définit les orientations stratégiques, veille à la qualité de l'accompagnement et au bon fonctionnement du dispositif, et assure le suivi de son projet d'établissement. La participation de représentants de la commune au sein

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260527-2705202606-DE

de ce conseil permet de garantir un lien institutionnel avec la Ville de Brie[illegible] territoire et de contribuer aux réflexions relatives à l'évolution et au développement du dispositif.

Vu le Code général des collectivités locales, notamment son article L.2121-33
Vu le Code de l'action sociale et des familles et le code de l'éducation,
Vu la proposition et l'avis favorable à l'unanimité de la commission solidaire du 4 mai 2026

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, déicide à l'unanimité des membres, de désigner pour siéger au conseil de vie sociale du DIME Rosbriant :
Titulaire : François Récamier
Suppléante : Sabine Michaud

Fait et délibéré le 27 Mai 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FÉREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)